

possibilité en question. Nous pourrions peut-être prendre certains arrangements.

Je suggère au député de présenter sa proposition ou sa motion vers minuit; nous pourrions alors mieux déterminer s'il convient d'y donner suite.

M. Gauthier: J'aimerais participer à cet échange de vues. Je vous ai donné une liste des députés libéraux qui aimeraient prendre la parole au cours de ce débat. Je me rends compte, comme tous les autres d'ailleurs, que nous entendons en moyenne trois députés à l'heure. Les 12 députés libéraux inscrits sur ma liste ne pourront pas prendre la parole si nous n'écourtons pas nos discours. Ce sera matériellement impossible. Je suggère au gouvernement d'être ouvert à la recommandation des néodémocrates. Il ne me semble pas raisonnable que l'auteur de la motion et son parti puissent faire entendre seulement trois des leurs en quatre heures. J'espère qu'un compromis sera possible et que nous nous entendrons pour ramener à dix minutes la durée des allocutions. Ainsi les députés de ce côté et ceux d'en face pourraient s'exprimer librement et démocratiquement.

[Français]

M. le Président: Je remercie l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) pour son intervention. Je vois que l'honorable député de Kamloops (M. Riis) veut aussi faire une intervention, mais nous sommes peut-être ici dans une situation où il est probablement plus important que les honorables députés aient une discussion entre eux, et peut-être qu'après une telle discussion. . .

[Traduction]

Les députés seraient bien venus de s'adresser à la Présidence s'ils peuvent en venir à une entente. Ce n'est qu'une suggestion que je fais. Lorsque les négociations se déroulent de part et d'autre de la Chambre, ce que nous ne devrions probablement pas faire trop souvent, nous perdons aussi beaucoup de temps. Toutefois, si le député de Kamloops pense pouvoir éclairer la Présidence, je lui donne la parole avec plaisir.

M. Riis: Je comprends l'argument. Nous avons entendu certains députés du parti libéral, et les libéraux sont impatients de poursuivre le débat. Le leader adjoint à la Chambre nous a fait savoir qu'il réfléchirait à la possibilité d'offrir à tous les députés l'occasion de participer au débat. Je suis disposé à attendre et à proposer cette initiative en temps opportun, en espérant obtenir la collaboration de tous les partis à cette Chambre.

Des voix: Bravo!

L'article 52 du Règlement

M. le Président: Je répète pour la gouverne des députés et du public qui suit le débat que la Chambre peut faire presque tout ce qu'elle désire moyennant l'unanimité.

Par contre, il peut parfois être utile que des représentants de tous les partis tiennent des conciliabules et rapportent au Président les résultats de leurs entretiens. Je suis plus que disposé à collaborer en ce sens.

Toutefois, étant donné l'heure qui avance, et à moins qu'un accord ne soit conclu entre les députés ou à moins qu'on ne respecte l'ordre au lieu de s'y opposer, le débat se terminera à minuit. Je crois qu'il faudrait poursuivre nos travaux. J'ai maintenant le devoir de donner la parole au ministre de l'Environnement (M. Bouchard).

• (2050)

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il ne fait pas de doute que nous devons reconnaître que la situation qui prévaut présentement en Alaska est une situation extrêmement sérieuse. Il n'y a aucune raison pour qui que ce soit de se défilier devant les responsabilités qui nous incombent à tous, dirigeants, de quelque façon que nous soyons. Et une des responsabilités qui nous incombent, monsieur le Président, je le soumets en tout respect, c'est de considérer avec sérieux et avec modération la situation à laquelle nous faisons face. De la considérer avec sérieux, ce n'est pas retomber dans les ornières de la politacillerie. Ce que les Canadiens attendent de nous aujourd'hui, ce soir, monsieur le Président, c'est de leur exposer les faits tels qu'ils se présentent, c'est de leur montrer que nous allons assumer nos responsabilités quoi qu'il en coûte, avec détermination et avec sérieux.

[Traduction]

Nous savons tous que le Parlement, est parfois témoin d'excès de langage et d'un esprit de parti outrancier. Pourtant, l'environnement est un domaine de la politique d'intérêt public où ni l'un ni l'autre de ces excès n'est admissible. Les enjeux sont tout bonnement trop importants, puisque c'est la planète qui est menacée. Ce que les Canadiens et les générations de demain attendent de nous ce ne sont pas des grands discours, ni des manifestations d'esprit de parti, mais bien un environnement salubre.

[Français]

Monsieur le Président, nous avons entendu les usuelles récriminations et attaques non fondées contre le gouvernement. Il n'est pas possible que quelque chose survienne dans l'environnement sans que du côté de l'opposition on tente de faire du gouvernement un gouvernement qui ne se soucie pas de l'environnement. Pourtant, on oublie de nous dire. . . Rappelons-nous les faits, monsieur le Président. Nous sommes ici en face de certaines personnes qui ont été membres influents de